

ZVMO 1293

INSTITUT SENEGALAIS DE RECHERCHES
AGRICOLES (ISRA)

LABORATOIRE NATIONAL DE L'ELEVAGE
ET DE RECHERCHES VETERINAIRES
DAKAR - HANN

1293

PROPOSITIONS POUR UNE POLITIQUE DE
SAUVEGARDE DES TROUPEAUX DURANT LES DERNIERS MOIS
DE LA SAISON SECHE.

GENERAL | TES

La pluviométrie du dernier hivernage a été gravement déficitaire dans la plupart des régions du Sénégal. Dans le domaine pastoral, les zones les plus sinistrées paraissent être : la vallée du Fleuve, la région du Cap-Vert, celles de Thiès et Louga, et en partie celle du Sine-Saloum, Là plus particulièrement, le renouveau de la végétation a été très faible et déjà les animaux commencent à souffrir de la faim, ce qui laisse présager une situation très difficile pour les derniers mois de la saison sèche.

Un certain nombre de conséquences de cet état de chose, compte tenu des périodes de sécheresse antérieures, sont déjà prévisibles.

Du point de vue commercial, on risque d'assister à un destockage important entraînant un effondrement des cours, l'abattage d'animaux d'un très faible poids correspondant à une perte sensible pour l'éleveur, et sur le plan national une perspective de pénurie en viande dans les années à venir.

Du point de vue cheptel, une forte mortalité risque de frapper les animaux les plus vulnérables, jeunes tout particulièrement et femelles au moment de la mise bas,

Tout ceci correspond à un appauvrissement grave du monde rural qui se relevait à peine des catastrophes climatiques antérieures.

Pour parer à cette situation, un certain nombre de mesures semblent nécessaires. Elles ressortent essentiellement d'une volonté politique et d'un effort d'organisation.

VOLONTE POLITIQUE

Dans ce premier domaine, il est nécessaire de décider la mobilisation de toutes les ressources en aliment du bétail du Sénégal.

Parmi elles, trois ne sont pratiquement pas utilisées à l'heure actuelle. Il s'agit de la mélasse, de la graine de coton et de la paille de riz.

La mélasse : est un produit précieux pour l'alimentation animale qui permet de faire consommer avec profit de nombreux déchets celluloseux (pailles, coques d'arachide, débris végétaux de toutes sortes), Elle a encore l'avantage, chez le ruminant, de rendre possible l'utilisation de l'urée comme principale source azotée de sa nutrition.

A l'heure actuelle Richard-Toll produit 8.000 tonnes de ce produit par campagne correspondant à 6 millions d'UF.

La graine de coton constitue par sa composition et sa digestibilité un des compléments alimentaires les mieux utilisés par l'animal élevé sur pâturage. La distribution d'un kilogramme de graines de coton (1 UF + 125 g MAD) associée à un faible pâturage permettrait la survie de la plupart des troupeaux. La production peut être estimée cette année à 22.000 tonnes de graines correspondant à 22 000 000 d'UF.

La paille de riz : dans la conclusion d'un article intitulé "la paille de riz dans l'alimentation animale au Sénégal" les auteurs estimaient à 150 000 tonnes la paille de riz disponible et concluaient que ce fourrage correctement complémenté en azote et sels minéraux pourrait contribuer à la préparation bouchère de plus de 100 000 têtes de bétail. Or qu'en est-il à l'heure actuelle ? Dans la région du fleuve la paille de riz non bottelée par manque de moyens est difficilement évacuée de la rizière et doit être le plus souvent brûlée pour permettre la remise en culture. En Casamance où la moisson se fait en général à la main, seule la panicule est récoltée et la paille reste sur place jusqu'aux labours suivants. Un tonnage important de fourrage, dans l'un et l'autre cas, n'est pas utilisé ce qui est dommageable en année normale et devient scandaleux au moment des grandes pénuries. On peut rappeler qu'en France, lors de la sécheresse de 1976, les autorités ont interdit le brûlage des pailles et organise, avec l'aide de l'armée, leur ramassage et leur distribution.

Mais d'autres sous-produits disponibles au Sénégal devraient être mobilisés pour la sauvegarde des troupeaux. Il s'agit essentiellement de la coque d'arachide encore peu ou mal utilisée pour l'alimentation animale.

Un concentré donné seul à un animal et dont la panse est vide est en général faiblement utilisé. Incorporé par moitié à de la coque d'arachide, son transit intestinal est plus lent et son assimilation bien meilleure. Toute supplémentation de survie, pour être efficace, devrait comporter un aliment de lest et un concentré. Dans de nombreux cas, la coque d'arachide pourrait constituer l'aliment de lest indispensable à une bonne utilisation des concentrés qui seront distribués. Il conviendrait donc d'inventorier dès que possible le stock de coque d'arachide pouvant être mis à la disposition des éleveurs.

Quant aux concentrés à utiliser, c'est le moment de souligner qu'ils doivent être constitués essentiellement d'éléments énergétiques. Le tourteau ne peut constituer qu'un des composants de ces concentrés utile pour certaines catégories de bétail, les jeunes en particulier.

EFFORT D'ORGANISATION

A notre avis les graves préjudices pour les éleveurs et pour la production nationale qui résulteront de cette nouvelle année de sécheresse seront liés au gaspillage de viande suivant un destockage hâtif et irrationnel et à la dispersion des efforts d'alimentation qui doivent essentiellement être concentrés sur les éléments productifs du troupeau, garant de sa reconstitution ultérieure (femelles pleines, lactantes et jeunes).

De ces considérations découlent les propositions suivantes :

- 1) Création ou remise en service d'ateliers d'embouche subventionnés partout où existent des disponibilités alimentaires et là où ils peuvent être facilement acheminés (en particulier près des grands centres de consommation). Ces ateliers recevront les animaux dont l'éleveur essaiera de se débarrasser et dont l'abattage, du fait de leur état ou leur jeune âge, constitue un gaspillage de viande. Les carcasses de qualité obtenues pourront être congelées et conservées au froid pour assurer un volant régulateur du marché lors de la pénurie qui risque de s'installer l'an prochain. Ces ateliers devraient être étroitement surveillés par les divers services techniques.
- 2) Partout où restent des traces de pâturage, supplémentation des femelles pleines et des jeunes avec des aliments appropriés.

Voilà esquissé l'essentiel des mesures qui nous paraissent pouvoir limiter les conséquences sur le bétail du Sénégal, de la dernière sécheresse.

Il s'agit de mesures lourdes et exceptionnelles qui font pressentir la nécessité de mettre en place un dispositif permanent de sécurité capable d'être mis en service automatiquement lorsqu'une nouvelle fois le besoin s'en fera sentir.

DISPOSITIONS DE SAUVEGARDE DU CHEPTEL

Elles intéressent essentiellement le cheptel bovin. Elles sont

établies sur les basas suivantes :

A) Régions intéressées

- Les régions de Casamance, Sénégal Oriental, Diourbel paraissent les moins touchées et devraient subvenir 9 leurs besoins à l'aide de leurs propres ressources.

- La région du Sine-Saloum bénéficiera des présentes dispositions pour une partie de son cheptel.

- Les régions de Louga, Fleuve, Thiès, Cap-Vert bénéficieront à plein du programme d'aide.

B) Situation des effectifs intéressés

Les *estimations* ci-dessous sont établies d'après les statistiques de la Direction de l'Elevage (année 1975).

1) L'embouche sera réalisée sur la moitié du disponible total des régions concernées, correspondant à la production de la période considérée. Elle sera exécutée essentiellement sur les lieux d'abattage, là où existent des possibilités de stockage des carcasses ou des disponibilités en sous-produits.

2) Le sauvetage des mères se fera sur place et sur la base des estimations suivantes : les vaches représentant en moyenne 40 % de l'effectif et se répartissant par moitié en vaches suitées et vaches plaines, les animaux à sauver constituent environ 20 % des effectifs pour la période considérée.

3) Les jeunes à sauver représentent environ 22 % de l'effectif. L'intervention se fera sur place.

Sur ces bases, les actions de sauvegarde intéresseront les effectifs suivants :

.../...

Régions	Cheptel bovin recensé	Abattages annuels contrôlés	Opération d'enbouche			Sauvetage des animaux	
			Disponible théorique	Effectifs théoriques à engraisser	Enbouche effective	Jeunes	Vaches
Cap-Vert.....	12.500	50.000	1.250	600	40.000	3.000	2.500
Fleuve.....	406.000	3.700	48.600	24.300	2.000	197.000	98.500
Louga.....	366.500	-	36.600	18.300	-	81.000	75.000
Sine-Saloum....	409.000	16.100	48.900	25.000	25.000	35.000	34.000
Thiès.....	124.000	14.000	12.400	6.200	7.000	28.000	25.000
Effectifs intéressés par les interventions	1.478.000				74.000	255.000	235.000
						490.000	
						564.000	

C) Composition des différents aliments distribués

Aliments	coque arachide	Mélasse	Tourteau arachide	Sons de blé	Paille de riz	Sons de maïs	Siorgho	Graines de coton	CMV
Aliment 1	45	25	5	22	-	-	-	-	3
Aliment 2	39	-	-	30	-	-	28	-	3
Aliment 3	-	-	35	-	-	60	-	-	5
Aliment 4	-	19	-	-	78	-	-	-	3
Aliment 5	-	-	-	-	-	-	-	100	-

Ces compositions ont été établies :

- en tenant compte des expériences déjà réalisées et des résultats obtenus soit pour l'enbouche, soit pour le sauvetage des animaux,

- en fonction des disponibilités locales,
- en tenant compte de l'aspect transport, lorsque les disponibilités locales Insuffisantes Imposent l'introduction d'aliments.

D) Besoins globaux

1- Embouche

Régions intéressées	Aliment 1			Aliment 2		
	Rations journalières	Besoins individuels	Besoins globaux	Rations journalières	Besoins individuels	Besoins globaux
	Kg	Kg	T	Kg	Kg	T
Fleuve.....	15	1 800	3 600			
Sine - Saloum.....	-	-	-	10	1 200	30 000
Thiès.....	-	-	-	10	1 200	8 400
Cap-Vert.....	15	1 800	16 200	10	1 200	37 200
Total besoins embouche .			19 800			75 600

2- Sauvetage

Régions intéressées	Aliment 3			Aliment 4			Aliment 5		
	Rations journalières	Besoins individuels	Besoins globaux	Rations journalières	Besoins individuels	Besoins globaux	Rations journalières	Besoins individuels	Besoins globaux
Fleuve.....	2	300	54 150	6	720	18 000	-	-	
Louga.....	2	300	46 800	-	-	-	-	-	
Sine - Saloum.. .			-	-	-	-	1	150	10 500
Thiès.....			-	-	-	-	1,5	225	11 925
Cap-Vert.....	2	300	1 650	-	-	-	-	-	-
Total besoins sauvetage (tonnes)			102 600			18 000			22 425

.../...

E) Estimations des besoins régionaux

Régions	EMBOUCHE (en tonnes)							SAUVETAGE (en tonnes)						
	Effec- tifs	Coque ara- chide	Mélasse	Sorgho	Tourteau	Sons de blé	CMV	Effec- tifs	Sons de maïs	Tourteau	Coton	CMV	Paille de riz	Mélasse
Fleuve	2 000	1 620	900	-	180	792	108	180 500 25 000	32 490 -	18 952 -	- -	2 708 300	- 15 000	- 3 000
Louga	-	-	-	-	-	-	-	156 000	28 080	16 380	-	2 340	-	-
Sine-Saloum	25 000	11 700	-	8 400	-	9 000	900	70 000	-	-	10 500	-	-	-
Thiès	7 000	3 276	-	2 352	-	2 520	252	53 000	-	-	11 925	-	-	-
Cap-Vert	31 000 4 000	14 508 1 290	- 4 050	10 416 -	- 810	11 160 3 564	1 116 486	- 5 500	- 990	- 578	-	- 82	-	-
TOTAL	74 000	38 394	4 950	21 168	990	27 036	2 862	490 000	61 560	35 910	22 425	5 430	15 000	3 000

Récapitulation :

Animaux touchés	=	564 000	fou rtcaux	=	36 900
Coque arachide	=	38 394 t.	Sons de blé	=	27 036 t.
Mélasse	=	7 950 t.	Sorts de maïs	=	61 560 t.
Sorgho	=	21 168 t.	CMV	=	8 292-t.
Graines coton	=	22 125 t.	Paille de riz	=	15 000 t.

.../...

F) Observation

Si on se réfère aux estimations de disponibles calculées d'après les prévisions de récolte, on constate qu'une bonne partie des éléments des rations proposées existent au Sénégal: il convient de les mobiliser et de les répartir. Seuls devraient faire l'objet d'importation :

- le sorgho,
- les sons de maïs et de blé,
- le CMV (complément minéral vitaminé)

CONCLUSION

Ces propositions appellent les observations suivantes :

1- Nécessité de prendre des dispositions d'urgence, destinées à protéger le capital bovin du pays et à limiter l'influence de la sécheresse.

2- Nécessité de préparer un plan d'intervention dont l'application deviendrait automatique dès la constatation d'un déficit pluviométrique important (type p 1 an ORSEC).

3- Etablissement de mesures permanentes applicables même en années normales pour la mise à la disposition du bétail d'au moins une partie des sous-produits disponibles.

Ceci pourrait se traduire ainsi :

Mesures exceptionnelles d'urgence

- Interdiction d'exportation des sous-produits (tourteaux,..)
- Interdiction d'usinage des sous-produits (graines de coton, mélasse...)
- Réserve d'un quota des sous-produits habituellement brûlés (coque d'arachide, bagasses...), Cette disposition suppose la recherche, pour l'avenir, d'une part d'une régionalisation des traitements industriels pour libérer localement les sous-produits et éviter les transports coûteux, d'autre part de l'utilisation d'une source d'énergie de remplacement dans certaines situations critiques.

- Mise à la disposition des éleveurs, de la totalité des sous-produits réservés.

- Réserve d'un quota des superficies irrigables pour la production fourragère, dans les zones où cela est possible.

.../...

- Réquisition des moyens de transport de l'armée et des entreprises pour l'acheminement des aliments du bétail, le ramassage et la répartition des sous-produits.

- Interdiction de l'abattage des animaux produisant des carcasses inférieures à 140 Kg.

- Importation des sous-produits ou aliments du bétail nécessaires à sa survie, Ceci implique la création ou l'extension des ateliers d'emboche dans les grands centres.

- Fixation d'un prix des sous-produits réservés à l'élevage sur la base des cours mondiaux.

L'application de ces mesures implique des incidences financières : dépenses de transports, achats, manque à gagner au niveau des industries de transformation supposant des subventions, infrastructures etc... Les aides extérieures sensibilisées à ces problèmes doivent être sollicitées.

L'établissement d'un plan d'intervention pourrait s'inspirer des mesures ci-dessus qu'il suffit de chiffrer à partir des tableaux précédents et d'actualiser selon les situations,

Mesures permanentes

L'utilisation massive de certains sous-produits ou produits suppose la mise en service de mesures permanentes :

. Paille de riz :

- techniques de récolte permettant la récupération de cette paille,

- équipement des sociétés d'intervention (SAED, SODAGRI etc...)

en ramasseuses presse à "haute densité", remorques, tracteurs routiers pour le ramassage de cette paille, hacha-paille pour cession aux éleveurs,

. Mélasse : équipement de la SAED en citernes pour son transport

. Produits fourragères : équipement des sociétés d'intervention en matériels de récolte des fourrages.

Ces dispositions devraient également intéresser les aides extérieures puisqu'elles doteraient les Sociétés d'intervention de moyens leur permettant d'assurer en permanence la survie d'une partie du bétail des régions les plus exposées (Fleuve un particulier).